

Métiers Prévention et Contrôle des Infections (PCI)

Focus sur les EMH en Grand Est

Dr Florence LIEUTIER-COLAS & Marina PEREIRA-COLOT
(Équipe PROMES CPias GE)

Sabine Rouillon (EMH Epinal-Remiremont)

Présentation du CPIAS Grand Est

Centre d'appui pour la Prévention des Infections Associées aux Soins du Grand EST

Site de Nancy

03 83 15 55 88

cpias.grand-est@chru-nancy.fr

Site de REIMS

03 26 78 94 91

cpias.grand-est@chu-reims.fr



Équipe Mobile d'Hygiène
en Grand Est

Equipe Cpias PROMES EMH en Grand Est

Dr Florence LIEUTIER-COLAS, pharmacien PH, HU Strasbourg

Marina PEREIRA-COLOT, IDEH, CHU de Reims



Métiers de la PCI en EOH et EMH



LES ÉLÉMENTS CLÉS DES PROGRAMMES DE PRÉVENTION ET CONTRÔLE DES INFECTIONS (PCI) DANS LES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ ET MÉDICO-SOCIAUX

Rôle et missions des équipes opérationnelles d'hygiène et des équipes mobiles d'hygiène



La Société Française d'Hygiène Hospitalière (SF2H) a été saisie le 15 mars 2021 par le Ministère des Solidarités et de la Santé (saisine n°D.21-007596) pour produire des recommandations guidant le dispositif sur le volet « Prévention et Contrôle de l'Infection (PCI) » dans le cadre de la Stratégie Nationale de Prévention des Infections et de l'Antibiorésistance 2022-2025



Premier volet de la saisine rendu fin 2021 et publié en février 2022





EMH

Contexte

- En 2020, la crise sanitaire due au Sars-CoV-2 a majoré les demandes d'appui des établissements sanitaires (ES) et établissements et services médico-sociaux (ESMS) dans le domaine de la prévention du risque infectieux.
- Si certains établissements ont pu bénéficier de l'appui d'une équipe opérationnelle en hygiène (EOH), d'autres se sont sentis très démunis.
- Fort de ce constat, la Directrice Générale de l'ARS Grand Est a confié au CPias GE une mission de 3 ans (2021-2023) dont l'objectif est de renforcer l'appui territorial dans le domaine de la prévention des infections associées aux soins (PIAS) afin de pouvoir apporter à chaque structure médico-sociale une aide opérationnelle pérenne.



Actions et calendrier

Pour contribuer à l'objectif général du projet, le CPias Grand Est s'est engagé à mener les 5 actions suivantes :

Action 1: Réaliser un état des lieux exhaustif des ressources en hygiène et en prévention des infections associées aux soins (PIAS) à disposition des ES et ESMS dans le Grand-Est, ce qui permettra de cartographier l'existant et les besoins de renfort.	Questionnaire en ligne ouvert du 01/04 au 02/05. Synthèse rendue 02/06/2021.
Action 2 : Réaliser un état des lieux concernant les dispositifs d'équipes mobiles d'hygiène dédiées aux ESMS dans les autres régions métropolitaines	Synthèse rendue le 31/03/2021 .
Action 3: Réaliser une synthèse des différents dispositifs et proposer des scénarios d'organisation régionale	Synthèse rendue le 30 juin 2021
Action 4: Poursuivre l'appui opérationnel du CPias GE aux ESMS dans le cadre de la pandémie de COVID-19, mais aussi de la prise en charge d'autres IAS	Permanent
Action 5 Assurer la coordination régionale de l'appui opérationnel en prévention des infections associées aux soins pour les ESMS.	A partir de septembre 2021



Actions 1, 2 et 3



03 juin 2021

Action 1 :

Etat des lieux des ressources en hygiène à destination des ESMS en Grand Est

Par l'équipe du CPIAS Grand Est
Olivia Ali-Brandmeyer
Julien Claver
Nathalie Jouzeau
Dr Florence Lieutier-Colas
Marina Pereira-Colot
Dr Loïc Simon



Rapport état des lieux des ressources en hygiène - Action 1 - CPIAS GE 03 juin 2021 - Page 1

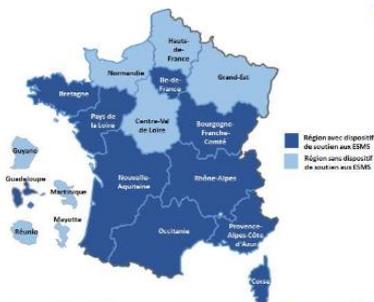


Action 2.

Parangonnage avec les autres régions de France métropolitaine concernant les dispositifs d'Équipes Mobiles en Hygiène dédiées aux Établissements et Services Médico-Sociaux

Document de synthèse
31 mars 2021

Rédaction
Dr Florence Lieutier-Colas
Dr Loïc Simon
Relecture
Olivia Ali-Brandmeyer
Nathalie Jouzeau
CPIAS Grand Est



Répartition géographique des régions avec ou sans dispositif de soutien à la prévention du risque infectieux. D'après l'enquête nationale concernant les dispositifs régionaux de prévention des infections associées aux soins en appui aux établissements sociaux et médicaux sociaux. Mission nationale PRIMO, Octobre 2020.



30 juin 2021

PROjet régional de renfort en hygiène auprès du secteur MEdico-Social (PROMES)

ACTION 3 : Proposition de scénarios d'organisation régionale d'Equipes Mobiles d'Hygiène (EMH) en Grand Est

Par l'équipe PROMES CPIAS Grand Est
Olivia ALI-BRANDMEYER
Julien CLAVIER
Nathalie JOUZEAU
Dr Florence LIEUTIER-COLAS
Marina PEREIRA-COLOT
Dr Loïc SIMON



CPIAS Grand Est | Action 3 : Proposer des scénarios d'organisation régionale
30 juin 2021

Disponible sur le site du CPIAS GE :

<http://www.cpias-grand-est.fr/index.php/secteur-medico-social/promes/>



PROMES

Action 1. Etat des lieux en Grand Est

Identifier les ressources en PIAS dans les EOH et auprès des EHPAD, MAS, FAM pour dimensionner les besoins

- Préciser par **ES l'état des effectifs en praticiens et soignants hygiénistes**
- Identifier les **ESMS couverts par chaque EOH d'établissement**

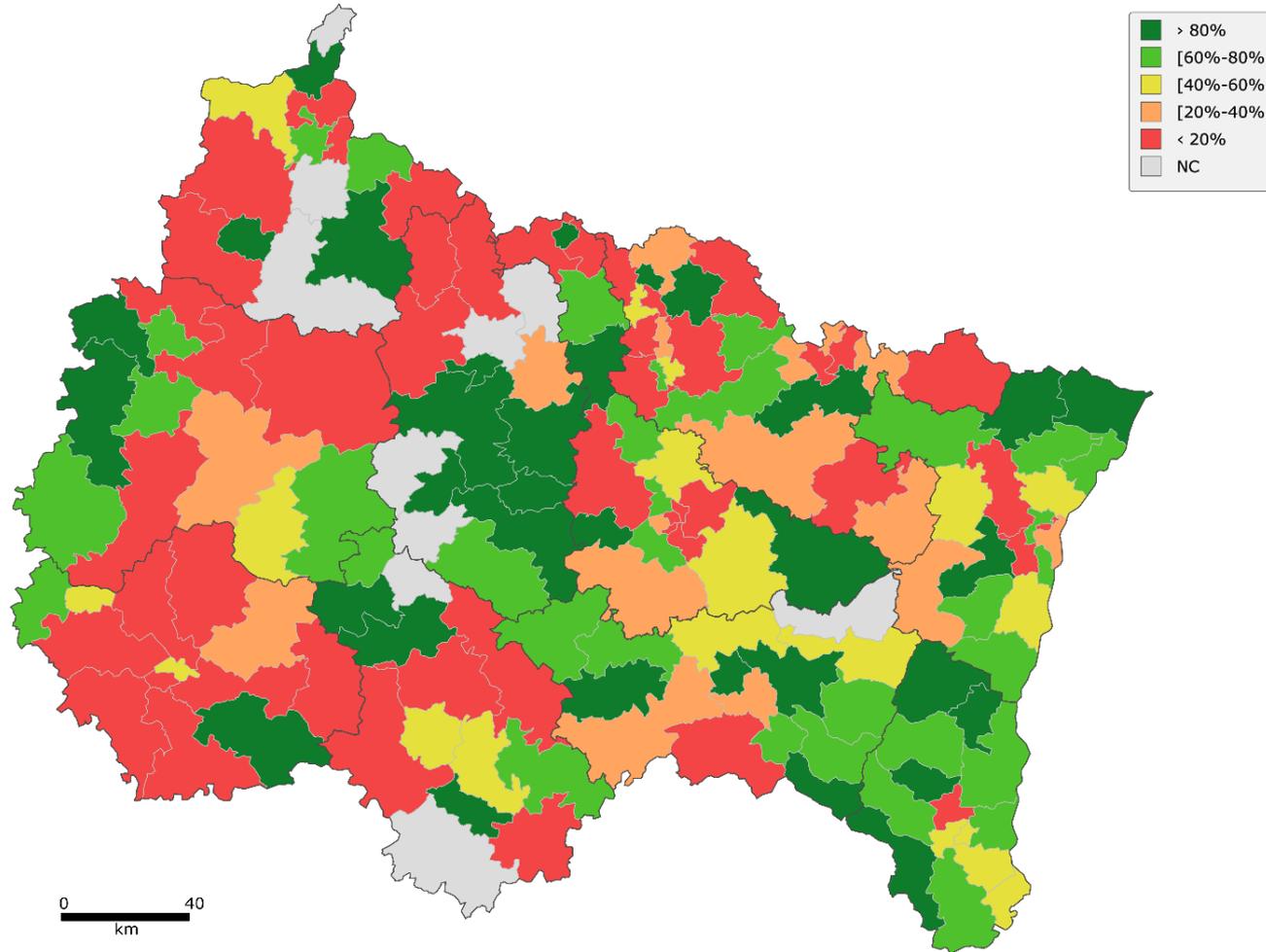
Méthode

- **Produire une cartographie la plus exhaustive possible des ESMS bénéficiant de l'appui d'une EOH et ceux sans appui**
- **Prendre en compte les initiatives locales pré-existantes**



Répartition des ESMS couverts par une EOH par canton en % de lits et places

Données Recensement 2021 et PAO-COVID 2020.



Appel à candidatures 2021

Diffusé en juin 2021 &
clôturé le 3 septembre 2021



Appel à candidature pour la création d'équipes mobiles
d'Hygiène (EMH) intervenant en EHPAD, MAS et FAM

Direction de l'Autonomie
Département Parcours Personnes Agées

- Cibles : EHPAD, MAS et FAM
- Porteurs : ES disposant d'une EOH structurée et fonctionnelle
- Territoire : Grand-Est

1 EMH = 1 ETP IDE + 0,2 ETP encadrement (PM ou médical) pour 18 ESMS

Pour un ESMS, le temps de travail annuel de l'EMH est fixé à 12 jours

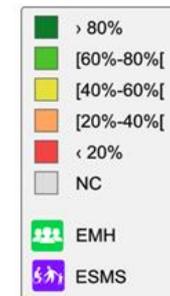
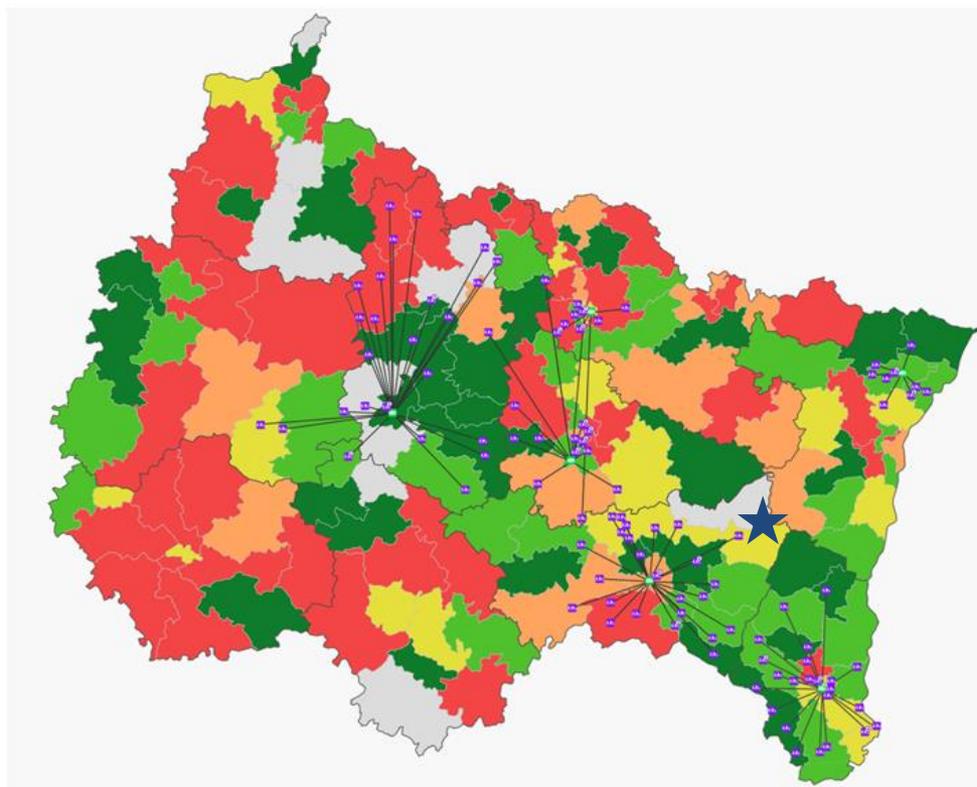
- Travail à distance
- Sur site
- Réunions régionales

Convention financière sur 3 ans avec le porteur

Financement sur trois ans : Première année 720K€ pour 7 EMH



Répartition sur le Grand-Est



2022



EMH 2021

Figure 1. Répartition des ESMS couverts par une EOH par canton (en % de lits et places) (Données Recensement 2021 et PAO-COVID 2020) et des périmètres des 7 premières EMH à venir en Grand Est.



L'OHS de Lorraine (54)



Le CH de Bar le Duc (55)



Les Hôpitaux Privés de Metz (57)



Le CH d'Haguenau (67)



Le GHRMSA (68)



Le Diaconat de Mulhouse (68)



Le CH Epinal/Remiremont (88)

Appel à candidatures 2023

Appel à candidature pour la création d'équipes mobiles d'hygiène intervenant en EHPAD, MAS et EAM/FAM

Médico-social | Offre de soins | 8 février 2023



En cours



L'ARS GE poursuit le déploiement de dispositifs d'appuis territorialisés dédiés à la prévention et à la gestion du risque infectieux en établissements médico-sociaux - EMS (EHPAD, MAS et EAM/FAM). L'objectif principal est d'améliorer la prévention et le contrôle des infections (PCI).

Jusqu'au 14/04



Missions
Focus sur
l'EMH Epinal
Remiremont

L'Equipe Mobile d'Hygiène d'Epinal-Remiremont

Création le 1^{er} juin 2022

Portée par les centres hospitaliers d'Epinal et Remiremont

Installée au CH Emile Durkheim d'Epinal

Adossée à l'Equipe Opérationnelle d'Hygiène du CH d'Epinal

Composition :

- 0,1 ETP de praticien hospitalier en hygiène
- 0,1 ETP de cadre de santé
- 1,5 ETP d'infirmière hygiéniste (2 personnes physiques)



L'Equipe Mobile d'Hygiène d'Epinal-Remiremont

29 établissements ont conventionné :

- 26 EHPAD
- 2 FAM / MAS
- Une association d'aide à domicile

Disponibilité 5j/7

Déplacements, contacts téléphoniques ou par mail

Toute notre action est tracée



4 grandes missions :

1. Prévention des infections
2. Formation
3. Surveillance du risque infectieux
4. Évaluation



Prévention des infections (1/4)

Analyse des risques infectieux, évaluation et gestion des risques :

Evaluation du niveau de maîtrise du risque infectieux dans la structure, analyse basée sur un référentiel, un document d'analyse et de maîtrise du risque Infectieux (DAMRI, manuel d'évaluation, cartographie/visite des risques...) ;

Aide à l'élaboration du programme d'actions prioritaires en collaboration avec la direction, l'encadrement médical et paramédical ou encadrement de proximité ;

Accompagnement et aide à communiquer sur le niveau de maîtrise du risque infectieux et le programme d'actions proposées auprès des professionnels, résidents/usagers et familles ;



EMH

1^{ère} visite :

- document de recensement des ressources de l'établissement (mini DARI)
- + entretien avec direction et encadrement
- + visite de l'établissement

- ⇒ état des lieux
- ⇒ proposition de plan d'actions
- ⇒ plan d'actions validé par l'établissement



Prévention des infections (2/4)

Prévention - Promotion des bonnes pratiques en termes de prévention des infections :

Contribution à l'élaboration, à l'actualisation et à la diffusion des protocoles de bonnes pratiques au sein de l'ESMS : protocoles de base, d'organisation, protocoles en lien avec les risques épidémiques ;



EMH

L'établissement peut nous demander :

- de fournir un protocole,
- de mettre à jour un document existant
- de valider leur protocole

Si on observe une mauvaise pratique :

- On explique la bonne pratique
- On envoie la procédure/protocole/recommandation

Dès la première visite, on fournit nos fiches réflexe sur les précautions complémentaires en cas de gastroentérite, infections respiratoires, infections à *Clostridium difficile*, COVID, gale, poux, puces...



Prévention des infections (3/4)

Participation aux instances des ESMS sur la thématique du risque infectieux :

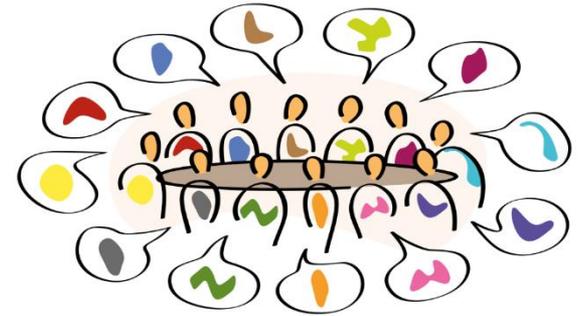
Appui à la direction des ESMS ;

Participation à l'instance de suivi dans l'amélioration de la PCI et de l'antibiorésistance, de la couverture vaccinale des résidents et des professionnels ;

Interventions sur ce thème au sein d'autres instances (commissions gériatriques, conseil de vie sociale ...)



EMH



© joef - Fotolia.com

Participation très fréquente des Directions aux réunions organisées par l'EMH ou demandées par l'établissement :

- Première visite
- Présentation et échanges autour du plan d'actions
- Gestion de l'eau

Projet d'intervention dans une réunion de directeurs sur le thème des produits de bionettoyage d'établissements (en vue d'un marché commun)

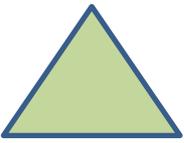


Prévention des infections (4/4)

Conseil et aide de l'ESMS sur les actions concernant l'environnement (achat de matériel, produits de nettoyage, protection de chantier, architecture lors de réhabilitation et construction de nouveaux locaux, circuits...), aide à la création et suivi du carnet sanitaire du réseau d'eau.



EMH



Mauvaise gestion fréquente des produits de bionettoyage (cf. COVID et méconnaissance => produits non conformes aux recommandations)

-> contrôle

-> proposition



Gestion de l'eau

- Présence d'un carnet sanitaire

- Peu d'actions de prévention, maintenance (méconnaissance et difficultés RH)

- Réunions de présentation et formalisation du carnet sanitaire



Peu de sollicitations pour les travaux, mais conseils suivis (suppression de douchettes, mise en place de brise-jets, gestion de l'eau en cas de travaux...)





Formation (1/2)

Information et formation des personnels aux bonnes pratiques

- par un état des lieux des personnels formés au cours des 5 dernières années
- en contribuant à l'élaboration du plan annuel de formation continue



EMH



Peu de formations dans les établissements en général
Formations anciennes
Conséquence du COVID
Difficultés RH



Demande des établissements



Proposition de formations « hygiène des mains »,
« précautions standard »

Nécessité d'adapter notre discours à l'établissement



EMH



"C'est le secret le mieux gardé de tout le Monde connu"

Les Produits Hydro-Alcooliques utilisés en établissement, c'est : de l'eau, des émoullients, de l'alcool et c'est tout !

SCAN ME



Pour en savoir plus...

2023

RAPPEL PRÉ-REQUIS

Ongles courts, sans vernis ni faux ongles

Pas de bijoux aux mains ni aux poignets (bracelets, bagues, alliance...)

Tenue à manches courtes

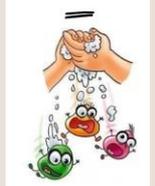


FRICITION AVEC UNE SOLUTION HYDRO ALCOOLIQUE



A PRIVILÉGIÉ

HYGIÈNE DES MAINS



HYGIÈNE DES MAINS

1er geste de prévention des infections associées aux soins (IAS)

Permet d'éliminer les germes (ou microorganismes) présents sur les mains, pour éviter leur transmission

Permet de se protéger

Permet de protéger les autres

L'hygiène des mains s'effectue avec le SHA avant et après chaque soin



Les 5 indications à L'HYGIÈNE DES MAINS



QUI EST CONCERNÉ PAR L'HYGIÈNE DES MAINS ?

Tout le monde est concerné, soignants, résidents, intervenants libéraux, les intervenants extérieurs (coiffeur, bénévoles...)



POURQUOI FAUT IL PRÉFÉRER UNE FRICITION SHA AU LAVAGE DES MAINS ?

Parce qu'elle est plus efficace

Parce qu'elle est plus rapide

Parce qu'elle est mieux tolérée par la peau

Parce qu'elle élimine tous les germes

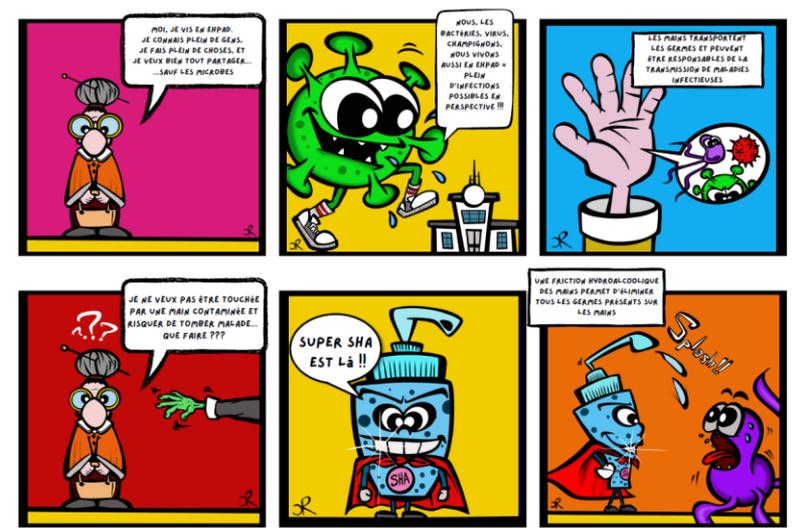
DANS QUELS CAS UTILISER LE LAVAGE DES MAINS AU SAVON ?

Après être allé aux toilettes, avoir mangé, s'être mouché...

Lorsque les mains sont souillées, mouillées

En présence de Clostridium difficile, de gale, pour puces

ALERTE ! MISSION "HYGIÈNE DES MAINS" EN EHPAD



Panel 1: A character says, "MOI, JE VIS EN EHPAD. JE CONNAIS PLEIN DE GÉRS, JE FAS PLEIN DE CROSS, ET JE VEUX BIEN TOUT PARTAGER... ...SAUF LES MICROBES"

Panel 2: A green microbe character says, "MOUS, LES RACHTES, VOUS, CHAMPIGNONS, MOUS VIVONS AVEC EN EHPAD = PLEIN D'INFECTIONS POSSIBLES EN PERSPECTIVE!!"

Panel 3: A hand is shown with a speech bubble: "LES MAINS TRANSPORTENT LES GERMES ET PEUVENT ÊTRE RESPONSABLES DE LA TRANSMISSION DE MALADIES INFECTIEUSES"

Panel 4: A character says, "JE NE VEUX PAS ÊTRE TOUCHÉ PAR UNE MAIN CONTAMINÉE ET RISQUER DE TOMBER MALADE... QUE FAIRE ???"

Panel 5: A character says, "SUPER SHA EST LÀ!!"

Panel 6: A character says, "UNE FRICITION HYDRO-ALCOOLIQUE DES MAINS PERMET D'ÉLIMINER TOUS LES GERMES PRÉSENTS SUR LES MAINS"



Formation (2/2)

L'identification et la formation des correspondants en hygiène parmi le personnel des unités ainsi qu'un responsable/ référent « Prévention du Risque Infectieux » dans la structure (médecin coordinateur, IDE coordinateur, directeur ...)

La participation à l'animation du réseau des correspondants en hygiène des ESMS au travers des organisations territoriales



EMH

Peu de référents en hygiène

- 
- L'IDEC ou la cadre de santé est notre personne-relais :
 - Pour transmettre les recommandations de bonnes pratiques
 - Pour s'assurer de leur respect



Assiste à toutes les réunions / formations



Surveillance (1/2)

Pour aider à la mise en œuvre d'une surveillance épidémiologique des infections associées aux soins, optimiser le recueil et l'utilisation des données de surveillance et l'analyse de ces signaux :

Organisation du repérage des IAS en encourageant la participation aux enquêtes nationales (exemple Prev'EHPAD 2016 et demain PREVIAS, mesure de la consommation des SHA...) et régionales ;

Organisation du recensement des épisodes infectieux survenus dans l'établissement ;

Détermination de la criticité (gravité x fréquence) de chaque épisode infectieux selon un modèle existant et réalisation d'une analyse rétrospective de l'ensemble des épisodes infectieux observés dans la structure ;



EMH



Etape 4 : Saisie des données de consommations de produits hydro-alcooliques

Données établissement



Données de consommation de produits hydro-alcooliques 2020 et 2021

Le calcul par établissement répondra à la règle suivante : Nombre de frictions réalisées par les professionnels de l'établissement par résident par jour = (Volume SHA (L) x 1000) / (Nombre de journées d'hébergement x 3 ml*)

*Une friction hydro-alcoolique nécessitant en moyenne 3 ml de produit hydro-alcoolique.



Cet indicateur permet d'estimer combien de frictions sont réalisées lors de la prise en soin d'un résident.

Le volume de produit hydro-alcoolique sera exprimé en litre et calculé en fonction du volume et du nombre de flacons achetés.

Par exemple : 500 flacons de 100 ml = 50 litres et 40 flacons de 500 ml = 20 litres : volume à renseigner : 70 litres (50+20)

Les volumes de PHA correspondent à tout type de flacons, à convertir en litres (flacons poches 100mL, 250, 500mL).

Rapprochez-vous de votre fournisseur si besoin.

Quel volume en litres de produit hydro-alcoolique votre établissement a-t-il acheté en 2020 ?

- Sous forme de gel ou de liquide ?

 litre(s)

- Sous forme de mousse ?

 litre(s)

Les volumes renseignés en 2020 incluent-ils des dons reçus dans le cadre de la pandémie de COVID-19 ?

Oui Non Non répondu

Quel volume en litres de produit hydro-alcoolique votre établissement a-t-il utilisé (ou acheté) en 2021 ?

- Sous forme de gel ou de liquide ?



EMH

Recensement des événements infectieux :

- Feuille de recensement exhaustif
- Signalement d'épidémies
- Suivi quotidien de l'épidémie
- Un retour d'expérience en préparation

Pas de culture de l'enquête

- peu de MEDCO
- difficultés RH

Consommation de SHA
souvent non connue /
non mesurée



Surveillance (2/2)

En alerte par le traitement et la gestion d'un signalement de colonisation ou d'infection associée aux soins ou d'épidémie

- Accompagnement de la déclaration et de l'investigation de l'évènement infectieux signalé par l'ESMS sur le portail national selon les critères en vigueur. Il est nécessaire que l'EMH soit incluse dans le circuit de signalement et de gestion de ces épisodes en lien avec l'ARS et le CPias
- Accompagnement des ESMS dans l'investigation des épisodes infectieux et dans la mise en place des mesures de contrôle, ainsi que dans la gestion des alertes sanitaires : actions, suivi, signalement lors de la survenue d'épidémie (IRA, GEA, BMR-BHRe, *Clostridioides difficile*, COVID-19...)



EMH

Les établissements connaissant la procédure de signalement d'événements infectieux particuliers
ex : épidémies de gastroentérites, infections respiratoires aiguës, présence de légionelle dans le réseau d'eau chaude...

Notre mission est de les accompagner si nécessaire



Evaluation

- Evaluation périodique de la maîtrise du risque infectieux pour mesurer la progression par des audits et autres évaluations des pratiques professionnelles
- Promotion et mise en œuvre des modalités de retour d'expérience à l'issue d'une épidémie
- Suivi d'indicateurs niveau ESMS d'organisation, de moyens, d'activités et de résultats, alimentant un rapport d'activités annuel au sein de chacun des ESMS en lien avec le CPias et l'ARS, et conduite d'une réflexion sur de nouveaux indicateurs



EMH

Quick Audit
PULPE' FRICTION

Un outil d'évaluation du réseau de prévention des IAS (RéPias)



Quick audit national sur l'observance déclarée de la friction hydro-alcoolique et ses freins, avec plan d'action automatisé.

Un outil du Réseau de prévention des infections associées aux soins (RéPias) développé par la mission nationale d'appui transversal aux actions de prévention des infections associées aux soins (MATIS).

Outil officiel de la Mission «Mains Propres»

RéPias
MATIS

Santé
publique
France



EMH

Indicateurs établissement

- Présence MEDCO, CDS, IDEC
- Suivi du DAMRI
- Indicateur SHA
- Protocole AES

Situation épidémiologique

- Épidémies
- Cas isolés d'infections
- Légionelle

Nos actions

- Nos déplacements (km)
- Protocoles travaillés
- REX, audits, restitution
- Formation (thème, participants)
- Conseils, expertises

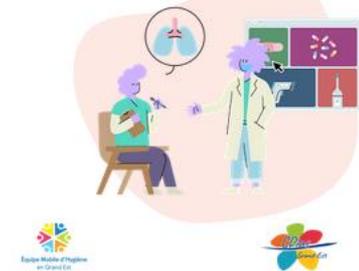


Ressources : documents, webinaires

2023

QUI SONT LES ACTEURS DE LA PRÉVENTION DU RISQUE INFECTIEUX ?

D'après le document de l'APIC 2022



EMH* : c'est quoi?

Équipe de professionnels en hygiène, prévention et gestion des infections qui apporte un soutien technique aux EMS. Elle accompagne les établissements de soins et contribue à la maîtrise de la résistance aux antibiotiques.

Mission d'aide à la gestion d'épisodes infectieux: cas isolés (légionellose, gale, tuberculose, toxi-infection alimentaire...) ou groupés d'épidémies (Infections Respiratoires Aiguës (IRA), Gastro-Entérites Aiguës (GEA)...)

Situation à risque infectieux concernant l'environnement

Prévention du risque infectieux pour les professionnels : précautions standard...

Nos missions

- Programmes pédagogiques adaptés aux établissements et aux publics concernés (Médecin coordonnateur, IDE, Aide-soignant, et agents d'entretien...)
- Campagnes de promotion de l'hygiène des mains et des vaccinations (grippe, Covid-19...)
- Accompagnement à la rédaction du Document d'Analyse du Risque Infectieux (DARI), aide à l'élaboration et au suivi du plan d'actions
- Protocoles et référentiels : aide à l'élaboration et à la mise à jour
- Programmes de surveillance et suivi d'indicateurs de prévention risque infectieux
- Communication et échange entre les EMS sur la thématique du risque infectieux

An illustration of a healthcare professional in green scrubs standing next to a patient in a wheelchair. The patient is wearing a green shirt and yellow pants. The professional is holding a clipboard and looking at the patient.

Disponible : <https://www.cpias-grand-est.fr/index.php/action-5/>

Webinaires : Métiers de la PCI et ses missions en EMS, EMH GE
2 dates : 9 mai et 10 octobre 2023 de 13h à 14h





Organisation des EMH



Elle comporte des aspects de :

- Coordination interne à l'EMH,
- Articulation avec les autres équipes transversales,
- Coordination du réseau des EMH d'une région, avec un comité de pilotage,
- Rôle et obligations des ESMS et de l'établissement hébergeant l'EMH.

Point d'attention :

Prévoir et favoriser des articulations entre les EMH et les autres équipes transversales existantes :

- équipes mobiles de soins palliatifs (EMSP), de gériatrie (EMG), d'infectiologie (EMA, Equipe Multidisciplinaire en Antibiothérapie).

Une mutualisation de moyens humains, matériels ou logistiques (secrétariat, véhicules, locaux ...) peut être envisagée en cohérence avec des projets ville-hôpital.

Pour la collaboration avec les EMA :

Participer à promouvoir le bon usage des antibiotiques et la lutte contre l'antibiorésistance

En articulant ses actions avec l'EMA (Equipe Multidisciplinaire en Antibiothérapie) selon les organisations et périmètres géographiques



INSTRUCTION N° DGS/Mission antibiorésistance/DGOS/PF2/DGCS/SPA/2020/79 du 15 mai 2020
relative à la mise en œuvre de la prévention de l'antibiorésistance sous la responsabilité des agences régionales de santé

Date d'application : immédiate

NOR : **SSAP2012932J**

Classement thématique : Santé publique

Validée par le **CNP**, 15 mai 2020 - Visa **CNP 2020- 38**

ARS en coordination avec l'Assurance Maladie: pilote la mise en œuvre régionale de la politique nationale de prévention de l'antibiorésistance : Prévention et contrôle de l'infection dont les IAS , bon usage des antibiotiques

Comité régional de pilotage transversal avec l'ensemble des acteurs de la prévention de l'Antibiorésistance

Centre régional en antibiothérapie (CRATb)	Centre d'appui pour la prévention des infections associées aux soins (CPias)
Travail en synergie	

EMA	EOH/EMH
-----	---------

Référents en ATB

Correspondants en antibiothérapie dans les ES

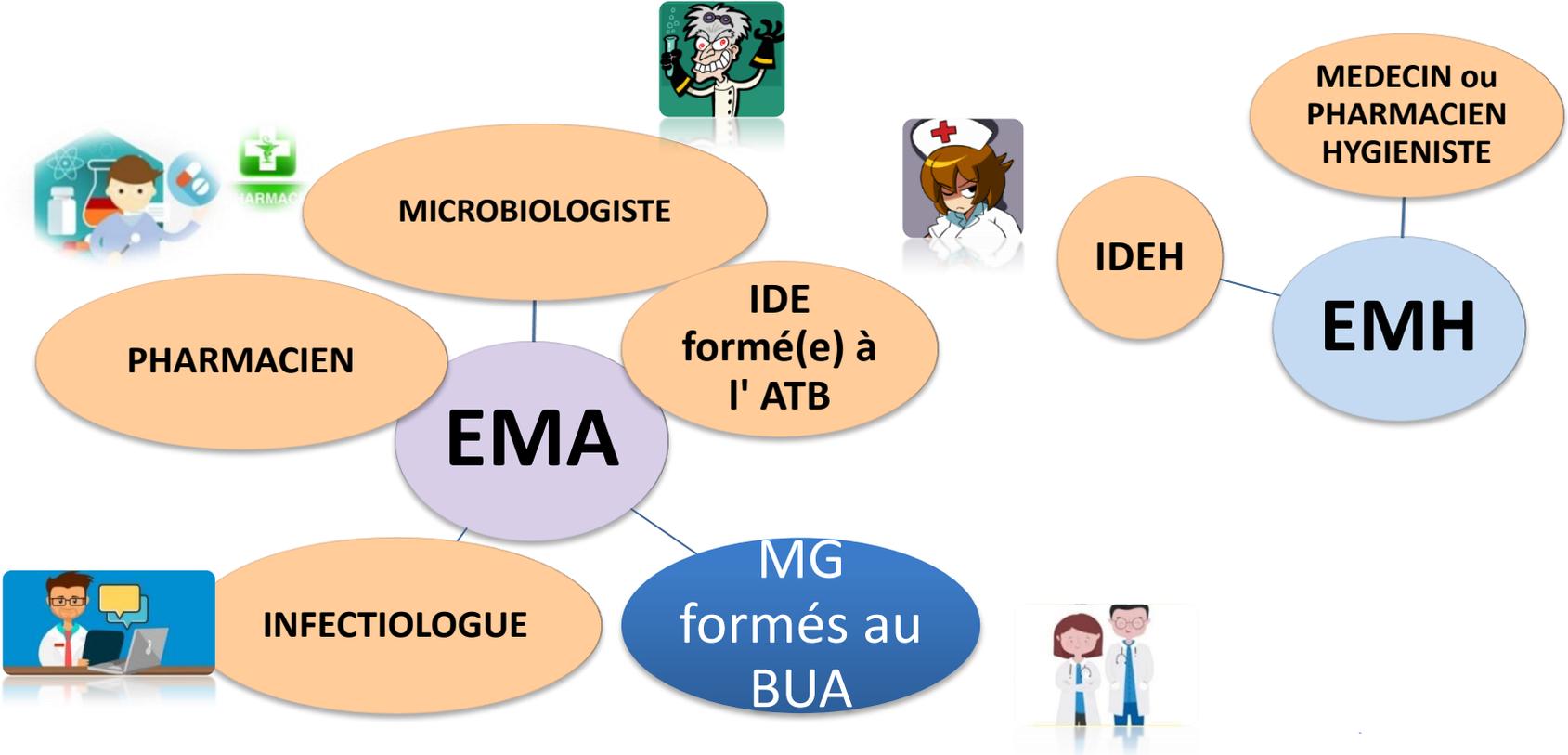
Correspondants en hygiène dans les ES et les EHPAD



- ARS: Agence régionale de santé
- ATB: Antibiothérapie
- CPias: Centre d'appui pour la prévention des infections associées aux soins
- EMA: Equipe multidisciplinaire en antibiothérapie
- EMH: Equipe mobile d'hygiène
- EOH: Equipe opérationnelle d'hygiène
- ES: Etablissement de santé
- EHPAD: Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes
- IAS: Infections associées aux soins

EMH et EMA peuvent elles travailler ensemble ?

Quels RH attendues ?



EMH et EMA peuvent elles travailler ensemble ? Quels périmètres ?

EMH

Actions dans les EHPAD, MAS, FAM

1 EMH pour 18 ESMS selon l'AAC lancé par l'ARS Grand Est, sur conventions avec les ESMS identifiés



Actions dans les 3 secteurs : sanitaire, médico social et
en ville pour les EMA

Périmètre plus large, à définir et avec conventions ?

EMH et EMA peuvent elles travailler ensemble ?
Pour quels actions ensemble sur les thématiques PRI et BUA?

Débuter une collaboration

- Promotion & sensibilisation à la vaccination
- Co-animation de journées et formations PRI & BUA en EHPAD
- Encadrement d'actions de santé publique SSES dans des EHPAD
- Développement et promotion d'outils
- Suivi des indicateurs des EMH, des EMA, des ESMS
- Partage de réseaux et annuaires



Merci pour votre attention



<https://www.antibioest.org/>
<https://www.cpias-grand-est.fr>

florence.colas@chru-strasbourg.fr
f.lieutier@chru-nancy.fr

mcolot@chu-reims.fr